



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

stationnement

Question écrite n° 49010

Texte de la question

Mme Roselyne Bachelot-Narquin appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur la question du respect des places de stationnement prévues pour les personnes handicapées. Depuis plusieurs années, l'Association des paralysés de France mène une campagne médiatique active pour sensibiliser l'opinion publique à cette cause, et inciter les automobilistes à adopter une attitude citoyenne. Or le gouvernement s'étant engagé à mener une communication d'envergure sur ce même thème cette année, l'APF a provisoirement suspendu ses initiatives pour l'an 2000, ne voulant pas être redondante par rapport à l'action des pouvoirs publics. Mais, pour l'instant, aucune campagne gouvernementale n'a encore vu le jour. Elle lui demande donc si cette action d'information et de sensibilisation autour du respect des emplacements de stationnement réservés aux handicapés sera prochainement mise en place.

Données clés

Auteur : [Mme Roselyne Bachelot-Narquin](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49010

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juillet 2000, page 4258

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)